

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 9 septembre 2026

transmise le : 9 septembre 2026

Membres élus : 27

en fonction : 27

présents : 24

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

En présence de : MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, MISCHLER Stéphane, KLEIN Alain, ECKERT Sylvia, MAGNUS Patrice, BISCHOFF Véronique, RIEDINGER Joanne, RIEGEL David, KOEHL Christophe, MARTZ Anne-Hélène, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, NOBLET Florence, FUCHS Denis, GEISLER François, ARNDT Hélène

Excusé ayant donné procuration : GRASSER Laëtitia à ECKERT Sylvia, RIEDINGER Marisa à BISCHOFF Véronique, DAUGER Thomas à MAECHLING Caroline

Secrétaire de séance : BISCHOFF Véronique

2026 078 – Rapport des déchets 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les dispositions relatives à la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ;

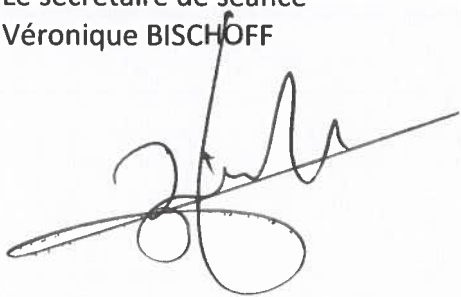
Vu le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets au titre de l'exercice 2025 ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de prendre connaissance de ce rapport ;

Après présentation du rapport et en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **prend acte** et prend connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets au titre de l'exercice 2025.

Pour extrait conforme à Hoerd, le 25.09.2026
Publié le 25.09.2026
Transmis à la Préfecture le 25.09.2026
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Véronique BISCHOFF



Le Maire
Mathieu TAESCH

